



**Programme des
Nations Unies
pour
l'environnement**

Distr.
Restreinte

UNEP/OzL.Pro/ExCom/30/36
27 février 2000

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Trentième réunion
Montréal, 29-31 mars 2000

MISE À JOUR DU PROGRAMME DE PAYS DE LA CHINE

Le présent document contient les éléments ci-après:

- Lettre d'accompagnement de la Chine
- Observations et recommandations du Secrétariat du Fonds
- Mise à jour du Programme de pays de la Chine aux fins de l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone (Sommaire analytique)
- Mise à jour du Programme de pays de la Chine aux fins de l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone
- Plan d'action pour l'élimination des SAO en Chine

MISE À JOUR DU PROGRAMME DE PAYS DE LA CHINE

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT DU FONDS

OBSERVATIONS

A. Historique

1. La Mise à jour du programme de pays de la Chine ("Mise à jour") a été effectuée par des experts nationaux avec la coordination de l'Administration d'État pour la protection de l'environnement (AEPE). Elle a bénéficié des fonds approuvés en février 1997 pour le PNUD, ainsi que de l'assistance technique fournie par le PNUE.

2. La Mise à jour est présentée en quatre parties, comme suit:

- Sommaire analytique
- Mise à jour du programme de pays de la Chine aux fins de l'élimination des substances appauvrissant la couche d'ozone
- Plan d'action pour l'élimination des SAO en Chine
- Examen de la mise en oeuvre du programme de pays aux fins de l'élimination des SAO (soumis à titre de document d'information)

3. D'après les informations figurant dans la Mise à jour, celle-ci a été préparée sur la base du cadre général du programme de pays de la Chine et des lignes directrices sur la préparation des programmes de pays. Elle s'inspire aussi des décisions du Comité exécutif et des plans sectoriels de la Chine, et tient compte des technologies de remplacement et des réglementations et politiques nationales régissant un système économique de marché.

Avancement dans la mise en oeuvre du programme de pays de la Chine

4. Le programme de pays de la Chine a été approuvé à la 9^e réunion du Comité exécutif, en mars 1993. Il vise à éliminer 12% de la consommation de SAO avant 1996 et 61% d'ici l'an 2000, les résultats les plus rapides étant prévus dans le secteur des aérosols où la consommation en 2000 devrait être égale à 8% du niveau de 1991 (année de référence du programme de pays). La consommation de halons en 2000 équivaldrait 23% du niveau de 1991, tandis que la consommation de solvants serait au même niveau qu'en 1991.

5. Les données de 1997, tirées de la Mise à jour du programme de pays, indiquent que la consommation d'aérosols s'élevait à 2 800 tonnes PAO, soit 32% des niveaux de 1991, alors que la consommation de halons et de solvants était de 35 731 tonnes PAO et 4 532 tonnes PAO respectivement, soit 286% et 105% des niveaux de 1991 respectivement. La consommation totale de SAO (excluant le bromure de méthyle et les HCFC) était de 87 639 tonnes PAO en 1997, soit 156% de la consommation de 1991, qui était de 56 052 tonnes PAO.

6. Le tableau ci-après fait une comparaison entre les niveaux de production et de consommation des principaux halons et CFC de 1991 et de 1997 (années de référence du programme de pays et de la Mise à jour).

Tableau 1: Production et consommation des principaux halons et CFC en 1991 et en 1997

Substance	Production (tonnes PAO)		Consommation (tonnes PAO)	
	1991	1997	1991	1997
CFC-11	3 100	23 647	16 230	24 898
CFC-12	21 900	22 943	23 012	22 238
Total CFC-11 et CFC-12	26 991	48 587	41 233	49 133
Halon 1211	10 500	34 926	16 000	32 541
Halon 1301	100	10 270	800	3 190
Total Halon 1211 et 1301	10 600	45 196	16 800	35 731

7. Dans l'examen de la mise en oeuvre du programme de pays aux fins de l'élimination des SAO (mentionné au paragraphe 2 ci-dessus) le gouvernement fait une évaluation générale du programme de pays et indique que, vers la fin 1996, l'élimination des SAO a beaucoup progressé. Grâce à l'appui du Fonds multilatéral, la réorganisation de l'industrie, la mise en place de politiques et la participation volontaire des entreprises, le gouvernement a pu réglementer la croissance de la production et de la consommation de SAO en Chine et en commencer l'élimination. Vers la fin de 1996, la Chine avait éliminé au total quelque 23 000 tonnes PAO de SAO.

8. La Mise à jour indique toutefois que le programme de pays n'avait pas atteint son objectif pour 1996 et donne la liste d'un certain nombre de problèmes qui ont contribué à cet échec. Les raisons invoquées étaient entre autres les suivants: taux de croissance économique non prévu; forte croissance du secteur de l'entretien et des réparations; retard dans l'établissement de lignes directrices par le Comité exécutif, les agences d'exécution et les organismes locaux; décaissement et niveaux de financement du Fonds multilatéral qui n'ont pas répondu aux attentes de la Chine; et approbation individuelle des projets moins efficace que prévu (la période de mise en oeuvre des projets était souvent trop longue, entraînant des incidences néfastes sur la réalisation des objectifs d'élimination).

9. L'examen a également tiré des leçons de la mise en oeuvre du programme de pays, soulignant, entre autres, la nécessité d'un appui suffisant du Fonds multilatéral, d'un transfert de technologies efficace, d'une coopération étroite entre toutes les organisations intéressées, de l'existence d'un mécanisme efficace de surveillance et de supervision, de l'éducation, de la formation et des communications.

Données de production et de consommation

10. Les données de production et de consommation de SAO ont été recueillies dans le cadre de sondage, sauf pour la période 1995-1997. Les données sur le bromure de méthyle et les HCFC ne sont pas incluses dans la Mise à jour, la Chine n'étant pas partie à l'Amendement de

Copenhague. Il n'y a pas eu de ventilation des données pour indiquer la consommation de SAO par des entreprises ou des installations établies après le 25 juillet 1995, ni de ventilation des données sur le secteur de réfrigération pour indiquer les quantités utilisées pour l'entretien et la fabrication de matériel de réfrigération.

11. La Mise à jour indique que la Chine a produit 10 substances réglementées, dont toutes les substances de l'Annexe A, le CFC-13 de l'Annexe B, le tétrachlorure de carbone et le méthyle chloroforme. La Chine a également produit du bromure de méthyle et des HCFC, notamment le HCFC-22 et le HCFC-141b.

12. La consommation de SAO en Chine, à l'exclusion du bromure de méthyle et des HCFC, était de 87 618 tonnes PAO en 1997, dont 4% environ étaient importés. Sa production pour la même année s'élevait à 95 761 tonnes PAO. Les niveaux de consommation de référence des substances réglementées des Groupes I et II de l'Annexe A étaient indiqués (par le Secrétariat de l'ozone) comme étant de 57 819 et 34 187 tonnes PAO respectivement.

13. La Mise à jour décrit l'état actuel de la production et de la consommation des SAO examinées, notamment la consommation par secteur et la structure de l'industrie des SAO, en fonction des données de 1997. La description de la structure de l'industrie fait état de la production de substances de remplacement des SAO, de sa capacité installée et de sa production en 1997. Par contre, elle ne tient pas compte de la consommation de SAO dans les secteurs de l'entretien, des PME, des agents de transformation et des stérilisants. Les capacités de production de HCFC-22 et de HCFC-141b étaient de 55 000 tonnes et 10 000 tonnes respectivement, tandis que la production de HCFC-22 a atteint 40 000 tonnes en 1997.

Structure de l'industrie

14. La Mise à jour décrit les divers secteurs de production et de consommation de SAO, en indiquant les champs d'activités en date d'août 1998. La description n'inclut pas les secteurs de l'entretien et des PME, du bromure de méthyle, des agents de transformation et des stérilisants. Elle ne comprend pas non plus les accords conclus sur la production de halons et de CFC, ni les autres stratégies sectorielles en cours d'élaboration.

Stratégie d'élimination

15. La stratégie d'élimination décrit les objectifs de réglementation applicables aux pays visés à l'article 5, ainsi la propre stratégie du gouvernement. Elle établit des objectifs à atteindre jusqu'à l'achèvement de l'élimination totale, recense les mesures que le gouvernement adoptera de façon globale et par secteur pour atteindre ces objectifs, ainsi que les critères et conditions à remplir à cette fin.

16. La stratégie d'élimination établit les limites de contrôle du PAO aux termes du Protocole de Montréal. Les limites indiquées dans cette section pour la production de CFC en Chine ne correspondent toutefois pas aux limites fixées dans l'accord conclu entre la Chine et le Comité exécutif pour l'élimination de la production de CFC.

17. Le plan d'élimination des SAO et le plan de production de substances de remplacement sont également décrits brièvement; ils établissent, pour les années 1999 à 2010, la consommation ou la production estimatives de CFC, de halons, de tétrachlorure de carbone et de méthyle chloroforme, ainsi que les objectifs d'élimination de la consommation de SAO par substance et par secteur pour la période 1999-2000.

18. Le plan d'élimination des SAO contient en outre les informations suivantes:

- La Chine prévoit d'établir des capacités de recyclage pour répondre aux besoins de CFC-12 du secteur de l'entretien et fournir des quantités estimatives de CFC-12 recyclé entre 2006 et 2020.
- Les quantités estimatives de substances de remplacement qui seraient produites durant la période 1999 et 2010, en fonction de la stratégie de remplacement graduel de ces produits de remplacement par la production locale.
- 11 activités d'assistance technique pour lesquelles la Chine demandera un financement.

Coûts différentiels

19. Le niveau de financement requis par la Chine pour la période 1999-2000, calculé sur la base d'un modèle informatique, a été estimé à \$US 541 millions. Ce montant ne comprend pas les \$US 207,2 millions déjà convenus pour financer des projets dans les secteurs de la production de CFC, des halons et des MAC. Il ne comprend pas non plus le coût de l'élimination du bromure de méthyle, des HCFC, de la fermeture des installations de production de tétrachlorure de carbone, des agents de transformation, des stérilisants et des utilisations essentielles d'aérosols et de solvants, qui n'ont pas fait l'objet d'estimation en raison des incertitudes en matière de technologies de remplacement et de stratégies et en l'absence de lignes directrices. Pour ce qui est du coût futur de l'élimination des HCFC, le PNUD a été invité à tenir compte des décisions pertinentes du Comité exécutif au sujet du recours aux substances de transition comme solutions de remplacement dans les projets du Fonds multilatéral.

20. Le montant de \$US 541 millions est ventilé comme suit:

Secteur	Coût (\$US)
Mousses	154 839 000
Tabac	40 000 000
Réfrigération industrielle et commerciale	24 737 000
Réfrigération domestique	8 513 000
Solvants	92 292 000
Production de TCA	5 635 000
Production de substances de rechange	156 000 000
Recyclage	32 856 000
Assistance technique	25 744 000
TOTAL	540 616 000

21. Le modèle par ordinateur est fondé sur les hypothèses et paramètres suivants:

- Les prix de 1999 sont considérés comme étant les mêmes qu'en 1997.
- Le taux d'actualisation est de 7%.
- Le taux d'inflation après 1999 est de 2,5%.
- Le rapport coût-efficacité est supérieur à la moyenne dans les secteurs des mousses, de la réfrigération et des solvants.
- Le rapport coût-efficacité dans le secteur du tabac est de \$US 42/kg.
- La consommation de SAO déjà éliminée est incluse.
- Dans les cas de fermeture de la production de TCA, le coût différentiel découlant de l'établissement de la capacité de production de substances de remplacement est calculé conformément aux propositions de la "Stratégie d'élimination du secteur de la production" de 1995.

Politique, surveillance et mise en application

22. Des instruments ont été élaborés au titre de ce chapitre afin de faciliter la mise en oeuvre de la Mise à jour du programme de pays. Il s'agit du cadre institutionnel, de la répartition des responsabilités des organismes d'État, des politiques et des systèmes de surveillance et de mise en application en place ou prévus. Les documents de politique en vigueur publiés par le gouvernement chinois sont également énumérés.

Observations

23. Le Secrétariat a formulé les observations ci-après au sujet de la Mise à jour du programme de pays. Des observations détaillées, incluant des remarques d'ordre technique, ont été communiquées au PNUD.

- (a) La Mise à jour du programme de pays est particulièrement pertinente en vue de la situation de la Chine, qui est actuellement le plus grand producteur et consommateur de SAO dans le monde. Un certain degré d'exactitude est donc à escompter dans la présentation des données appropriées et dans les estimations des besoins de financement.
- (b) La Mise à jour indique les données calculées de consommation et de production pour la période 1995-1997, mais elle ne fait pas état des données de référence de la Chine. Les données de référence correspondant aux substances réglementées de l'Annexe A établissent le point de référence permettant de déterminer si les pays visés à l'article 5 respectent les dispositions du Protocole de Montréal en ce qui concerne ces substances. Dans le cas de la Chine, l'importance de ce groupe de substances est démontrée par le fait que les substances réglementées de l'Annexe A représentent 95% de sa consommation de SAO en 1997 et 98% de sa production. La détermination des données de référence applicables pourrait toutefois s'avérer difficile, en raison des écarts constatés entre les informations

communiquées par le Secrétariat de l'ozone et celles qui sont indiquées dans la Mise à jour.

- (c) En raison de l'intervalle écoulé entre la date de préparation de la Mise à jour et celle de sa soumission, des parties importantes du document sont devenues dépassées. Ainsi, l'année de référence d'août 1998 a été utilisée pour le calcul des SAO à éliminer, ce qui a rendu invalides les besoins de financement indiqués puisque les données de 1999 étaient fondées sur des projections qui se sont révélées inexactes. Le paragraphe qui suit donne plus de détails.
- (d) Dans le secteur des mousses, durant la période d'août 1998 (point de référence de la Mise à jour du programme de pays) à décembre 1999, la somme de \$US35,79 millions (incluant les projets approuvés provisoirement) a été affectée à l'élimination de 5 200 tonnes PAO de CFC. Pour 1999 seulement, un montant de \$US30,44 millions a été affecté à l'élimination de 4 414 tonnes PAO. Ce montant équivaut à environ 20% de la VAN prévue de \$US154,84 millions pour le secteur des mousses et à 800% des ressources prévues pour 1999 (de \$US3,76 millions) selon le modèle informatique. Les projets et les activités approuvés en 1999 pour l'ensemble des secteurs représentent environ 21% du nombre total de projets approuvés jusqu'ici, 26% du montant total des fonds, 14% et 38% des quantités PAO totales à éliminer dans les secteurs de la consommation et de la production respectivement. Ces chiffres ne sont pas pris en compte dans le calcul du coût différentiel qui était fondé sur les données d'août 1998.
- (e) Le coût différentiel ne reflète donc pas la situation réelle des SAO qu'il reste à éliminer ni du financement requis. Afin de rectifier cette situation et d'établir la meilleure estimation du financement requis pour la période 2000-2010, il faudra déterminer la quantité de SAO qu'il reste à éliminer sur la base des données de consommation et de production de 1999, ainsi que des montants qui ont été approuvés pour la Chine jusqu'à la fin de 1999.
- (f) En ce qui concerne le coût estimatif de \$US156 millions pour la production de substances de remplacement des CFC, l'accord relatif au secteur de la production en Chine, adopté à la 27^e réunion du Comité exécutif, accorde un financement de \$US150 millions pour la réduction graduelle et la fermeture de l'ensemble de la capacité de production de CFC en Chine. Il prévoyait la fermeture permanente et totale et le démantèlement de toutes les capacités de production de CFC du Groupe I de l'Annexe A et du Groupe I de l'Annexe B et/ou la mise sur pied de capacités de production de substances de remplacement. En conséquence, l'activité de production de substances de remplacement n'est donc pas recevable aux fins de financement par le Fonds multilatéral. C'est pourquoi, si cette activité est incluse dans la Mise à jour, il conviendrait d'indiquer que le coût ne sera pas à la charge du Fonds multilatéral.

- (g) La Mise à jour du programme de pays ne semble pas avoir pris en considération l'assistance technique approuvée pour l'établissement de stratégies d'élimination sectorielle dans tous les secteurs, ni de l'assistance non liée à un secteur particulier, avant de proposer de nouvelles demandes d'assistance d'une valeur de \$US25,7 millions. C'est pourquoi il semble y avoir redondance avec certaines activités d'assistance technique déjà approuvées. Il semble y avoir des doublons dans la liste même des activités proposées. Aucune base n'est indiquée pour le calcul du montant proposé de \$US25,7 millions.
- (h) D'autres observations du Secrétariat portent sur les questions suivantes:
- Il est nécessaire de ventiler les données de consommation dans le secteur de la réfrigération entre la fabrication et l'entretien.
 - Il convient aussi de séparer et de préciser les données de consommation des usines établies après le 25 juillet 1995.
 - Plusieurs hypothèses ou paramètres utilisés dans le modèle informatique pour déterminer le coût différentiel pourraient ne pas être valides.
 - Lors de la détermination du niveau de financement requis, il a fallu tenir compte des tendances mondiales dans le prix des SAO et des produits de remplacement.
 - Le plan d'action aux fins d'élimination des SAO en Chine est inadéquat, surtout comme document autonome.

RECOMMANDATIONS

24. Le Comité exécutif est invité à prendre note avec satisfaction de la Mise à jour du programme de pays de la Chine et à inviter le PNUD et le gouvernement chinois à réviser le document en tenant compte des observations du Secrétariat.